

# Rapport financier 2016 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S52

## **Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017**

Table des matières	S54
Données prévisionnelles	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Forest CPA, CA, trésorière, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(Nom de l'organisme)

et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes

au budget de Sainte-Julie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,

(Nom de l'organisme)

adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2016-12-12.

(Date)

Signature



Date

2017-04-24

## **Section I - États financiers consolidés**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,19 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. De plus, les données prévisionnelles pour l'exercice 2017, présentées à la section III sont non auditées.

*Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l*

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL  
4805, Boulevard Lapinière, bureau 2100  
Brossard, K4Z 0G2

Date 2017-04-24

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

DATE 2017-04-24



**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalisations 2016		
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	34 358 182	35 123 204	35 142 268		35 142 268
Compensations tenant lieu de taxes	2	534 051	561 333	602 760		602 760
Quotes-parts	3					6 123 817
Transferts	4	2 009 155	2 476 133	2 024 052		2 024 052
Services rendus	5	3 582 810	3 641 256	3 752 688		4 063 035
Imposition de droits	6	1 919 085	1 464 500	1 953 040		1 953 040
Amendes et pénalités	7	232 045	222 350	236 628		987 911
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	248 497	170 000	263 239		307 970
Autres revenus	10	1 086 212	1 121 175	1 102 753		1 153 955
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	43 970 037	44 779 951	45 077 428		7 502 109
						46 234 991
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	1 609 748	3 562 275	2 015 703		2 070 376
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	16	1 045 911	4 210 000	520 312		520 312
Autres	17		67 498	24 317		24 317
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18					
	19	2 655 659	7 839 773	2 560 332		54 673
	20	46 625 696	52 619 724	47 637 760		7 556 782
						2 615 005
						48 849 996
<b>Charges</b>						
Administration générale	21	5 949 561	6 818 861	6 281 884	364 739	6 646 623
Sécurité publique	22	7 110 785	7 024 958	7 243 082	404 931	5 623 107
Transport	23	8 569 280	9 240 623	9 219 637	2 863 406	12 083 043
Hygiène du milieu	24	6 239 797	6 678 843	6 528 179	2 208 005	1 417 772
Santé et bien-être	25	262 972	262 596	266 552		266 552
Aménagement, urbanisme et développement	26	1 157 426	1 268 989	1 258 811	26 147	1 284 958
Loisirs et culture	27	6 460 389	6 969 540	6 661 185	1 162 447	293 134
Réseau d'électricité	28					
Frais de financement	29	1 187 508	1 191 652	978 539		129 666
Effet net des opérations de restructuration	30					
Amortissement des immobilisations	31	6 774 315	6 897 119	7 029 675	( 7 029 675 )	
	32	43 712 033	46 353 181	45 467 544		7 463 679
						46 586 677
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	33	2 913 663	6 266 543	2 170 216		93 103
						2 263 319

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalisations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 913 663	6 266 543	2 170 216	93 103	2 263 319
Moins: revenus d'investissement	2	( 2 655 659 )	( 7 839 773 )	( 2 560 332 )	( 54 673 )	( 2 615 005 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	258 004	(1 573 230)	(390 116)	38 430	(351 686)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Amortissement	4	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125
Produit de cession	5	6 237	21 300	38 000	5 192	43 192
(Gain) perte sur cession	6	(4 924)		35 795	(5 192)	30 603
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	6 775 628	6 918 419	7 103 470	615 450	7 718 920
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	74 818	6 109	78 098		78 098
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	74 818	6 109	78 098		78 098
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	150		682 620	(80 370)	602 250
Remboursement de la dette à long terme	17	( 4 672 082 )	( 4 380 900 )	( 4 296 759 )	( 279 427 )	( 4 576 186 )
	18	(4 671 932)	(4 380 900)	(3 614 139)	(359 797)	(3 973 936)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 221 810 )	( 276 546 )	( 474 614 )	( 107 964 )	( 582 578 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	333 000		82 625		82 625
Excédent de fonctionnement affecté	21	986 699	279 500	814 518	212 785	1 027 303
Réserves financières et fonds réservés	22	(697 776)	(921 306)	(890 684)	(45 198)	(935 882)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(352 102)	(52 046)	(66 086)	73 527	7 441
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	48 011	(970 398)	(534 241)	133 150	(401 091)
	26	2 226 525	1 573 230	3 033 188	388 803	3 421 991
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	2 484 529		2 643 072	427 233	3 070 305

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016	
	Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 655 659	7 839 773	2 560 332	54 673	2 615 005
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Acquisition						
Administration générale	2 (	372 094 ) (	251 850 ) (	317 272 ) (	) (	317 272 )
Sécurité publique	3 (	382 927 ) (	97 500 ) (	76 163 ) (	92 173 ) (	168 336 )
Transport	4 (	3 450 394 ) (	6 740 850 ) (	5 749 651 ) (	) (	5 749 651 )
Hygiène du milieu	5 (	2 226 795 ) (	5 176 200 ) (	2 098 530 ) (	107 964 ) (	2 206 494 )
Santé et bien-être	6 (	25 145 ) (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	177 693 ) (	34 871 ) (	) (	34 871 )
Loisirs et culture	8 (	776 174 ) (	991 440 ) (	1 412 833 ) (	31 734 ) (	1 444 567 )
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	) (	)
	10 (	7 233 529 ) (	13 435 533 ) (	9 689 320 ) (	231 871 ) (	9 921 191 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11 (	) (	) (	) (	) (	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>						
Émission ou acquisition	12 (	74 214 ) (	74 214 ) (	74 214 ) (	) (	74 214 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	2 378 153	4 181 353	4 320 884	4 455 078	8 775 962
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	221 810	276 546	474 614	107 964	582 578
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15					
Excédent de fonctionnement affecté	16	32 800		882 000		882 000
Réserves financières et fonds réservés	17	558 602	1 212 075	977 369	56 725	1 034 094
	18	813 212	1 488 621	2 333 983	164 689	2 498 672
	19	(4 116 378)	(7 839 773)	(3 108 667)	4 387 896	1 279 229
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(1 460 719)		(548 335)	4 442 569	3 894 234

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>Réalisations 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Réalisations 2016</u>	<u>Total consolidé</u> <sup>1</sup>	
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 913 663	6 266 543	2 170 216	93 103	2 263 319
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (	7 233 529 ) (	13 435 533 ) (	9 689 320 ) (	231 871 ) (	9 921 191 )
Produit de cession	3	6 237	21 300	38 000	5 192	43 192
Amortissement	4	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125
(Gain) perte sur cession	5	(4 924)		35 795	(5 192)	30 603
Réduction de valeur / Reclassement	6					
	7	(457 901)	(6 517 114)	(2 585 850)	383 579	(2 202 271)
Variation des propriétés destinées à la revente	8					
Variation des stocks de fournitures	9	(14 266)		3 420	11 138	14 558
Variation des autres actifs non financiers	10	95 047		23 805	10 035	33 840
	11	80 781		27 225	21 173	48 398
	12	2 536 543	(250 571)	(388 409)	497 855	109 446
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13					
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	2 536 543	(250 571)	(388 409)	497 855	109 446
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice						
Solde déjà établi	15	(33 030 379)		(30 245 314)	(3 540 375)	(33 785 689)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16	(11 879)		(260 401)		(260 401)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17					
Solde redressé	18	(33 042 258)		(30 505 715)	(3 540 375)	(34 046 090)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19	(30 505 715)		(30 894 124)	(3 042 520)	(33 936 644)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>2015</u>	<u>Administration</u>	<u>2016</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé <sup>1</sup>
		municipale	Redressé note 20	contrôlés	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	6 309 108	8 004 959	3 113 338	11 118 297
Débiteurs (note 5)	2	10 876 966	11 134 610	719 480	11 846 614
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	352 756	348 872		348 872
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 248 763	1 318 000		1 318 000
	8	18 787 593	20 806 441	3 832 818	24 631 783
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 335 000	986 000		986 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 290 872	9 967 233	1 504 981	11 464 738
Revenus reportés (note 12)	12	839 756	974 913	3 774	978 687
Dettes à long terme (note 13)	13	37 761 680	37 577 419	5 206 127	42 783 546
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 066 000	2 195 000	160 456	2 355 456
	15	49 293 308	51 700 565	6 875 338	58 568 427
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	(30 505 715)	(30 894 124)	(3 042 520)	(33 936 644)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	17	116 636 269	119 222 119	10 361 854	129 583 973
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	19	360 962	357 542	19 506	377 048
Autres actifs non financiers (note 17)	20	45 852	22 047	67 706	89 753
	21	117 566 803	120 125 428	10 449 066	130 574 494
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	2 592 654	3 151 324	1 387 706	4 539 030
Excédent de fonctionnement affecté	23	2 382 037	2 487 296	756 176	3 243 472
Réserves financières et fonds réservés	24	894 449	1 007 764	93 454	1 101 218
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 1 140 538 )	( 1 757 072 )	( 8 147 )	( 1 765 219 )
Financement des investissements en cours	26	(1 901 222)	(2 449 557)	102 002	(2 347 555)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	84 233 708	86 791 549	5 075 355	91 866 904
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
	29	87 061 088	89 231 304	7 406 546	96 637 850

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Réalizations 2016		
	Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 913 663	2 170 216	93 103	2 263 319
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 774 315	7 029 675	615 450	7 645 125
Autres					
-	3	(4 924)	35 795	(5 192)	30 603
-	4				
	5	9 683 054	9 235 686	703 361	9 939 047
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	917 332	(257 644)	400 675	144 714
Autres actifs financiers	7	35 374	(69 237)		(69 237)
Créditeurs et charges à payer	8	575 190	2 676 361	104 561	2 779 239
Revenus reportés	9	411 009	135 157	(1 411)	133 746
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	171 000	129 000	(138 056)	(9 056)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	(14 266)	3 420	11 138	14 558
Autres actifs non financiers	13	95 047	23 805	10 035	33 840
	14	11 873 740	11 876 548	1 090 303	12 966 851
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	7 233 529 ) (	9 689 320 ) (	231 871 ) (	9 921 191 )
Produit de cession	16	6 237	38 000	5 192	43 192
	17	(7 227 292)	(9 651 320)	(226 679)	(9 877 999)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 (	74 214 ) (	74 214 ) (	) (	74 214 )
Remboursement ou cession	19	74 818	78 098		78 098
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	) (	) (	) (	)
Cession	21				
	22	604	3 884		3 884
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	23	2 940 938	4 804 000	4 535 448	9 339 448
Remboursement de la dette à long terme	24 (	5 289 838 ) (	4 967 400 ) (	279 427 ) (	5 246 827 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	315 000	(349 000)	(4 407 334)	(4 756 334)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	37 275	(20 861)	(80 370)	(101 231)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	(1 996 625)	(533 261)	(231 683)	(764 944)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
	30	2 650 427	1 695 851	631 941	2 327 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Solde déjà établi	31	3 670 560	6 309 108	2 481 397	8 790 505
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32	(11 879)			
Solde redressé	33	3 658 681	6 309 108	2 481 397	8 790 505
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>					
	34	6 309 108	8 004 959	3 113 338	11 118 297

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>Réalisations 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Administration</u>	<u>Réalisations 2016</u>	<u>Total</u>
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>municipale</u>	<u>Organismes</u>	<u>consolidé</u> <sup>1</sup>
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>		<u>contrôlés</u>	
		Redressé note 20				
<b>Rémunération</b>	1	9 791 845	10 143 463	9 965 323	4 198 380	14 163 703
<b>Charges sociales</b>	2	2 552 653	2 488 871	2 597 635	1 090 405	3 688 040
<b>Biens et services</b>	3	11 638 807	13 482 947	12 674 968	1 396 865	13 987 911
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	991 844	1 083 948	869 522	27 002	896 524
D'autres organismes municipaux	5	130 664	103 704	103 017		103 017
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6					
D'autres tiers	7				62 201	62 201
Autres frais de financement	8	65 000	4 000	6 000	40 463	46 463
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	10 597 231	10 593 913	10 477 486		4 216 862
Transferts	10					
Autres	11					
Autres organismes						
Transferts	12					
Autres	13	1 010 806	1 028 591	1 017 430	32 913	1 050 343
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125
<b>Autres</b>						
-	15	158 868	526 625	726 488		726 488
-	16					
-	17					
	18	43 712 033	46 353 181	45 467 544	7 463 679	46 586 677

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget 2016	Réalizations	
			2016	2015 Redressé note 20
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	35 123 204	35 142 268	34 358 182
Compensations tenant lieu de taxes	2	561 333	602 760	534 051
Quotes-parts	3			
Transferts	4	6 038 408	4 094 428	3 618 903
Services rendus	5	3 828 321	4 063 035	3 727 980
Imposition de droits	6	1 464 500	1 953 040	1 919 085
Amendes et pénalités	7	1 026 498	987 911	947 570
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	199 893	307 970	279 524
Autres revenus	10	5 662 092	1 698 584	2 178 887
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	53 904 249	48 849 996	47 564 182
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	7 202 970	6 646 623	6 302 979
Sécurité publique	15	8 393 102	8 370 742	7 869 587
Transport	16	12 087 518	12 083 043	11 445 179
Hygiène du milieu	17	8 601 692	8 809 111	7 911 040
Santé et bien-être	18	262 596	266 552	262 972
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 295 281	1 284 958	1 189 669
Loisirs et culture	20	8 216 701	8 017 443	7 629 909
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 395 523	1 108 205	1 276 485
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	47 455 383	46 586 677	43 887 820
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	6 448 866	2 263 319	3 676 362
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		94 873 914	90 710 048
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27		(499 383)	(11 879)
Solde redressé	28		94 374 531	90 698 169
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		96 637 850	94 374 531

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget 2016	Réalizations	
			2016	2015 Redressé note 20
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	6 448 866	2 263 319	3 676 362
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	) (	9 921 191 ) (	12 287 477 )
Produit de cession	3		43 192	9 576
Amortissement	4		7 645 125	7 694 418
(Gain) perte sur cession	5		30 603	(8 263)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7		(2 202 271)	(4 591 746)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		14 558	(16 671)
Variation des autres actifs non financiers	10		33 840	93 877
	11		48 398	77 206
	12	6 448 866	109 446	(838 178)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	6 448 866	109 446	(838 178)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(33 785 689)	(33 196 033)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16		(260 401)	(11 879)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(34 046 090)	(33 207 912)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19		(33 936 644)	(34 046 090)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		<b>2016</b>	<b>2015</b>
			Redressé note 20
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	11 118 297	8 790 505
Débiteurs (note 5)	2	11 846 614	11 991 328
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	348 872	352 756
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 318 000	1 248 763
	8	24 631 783	22 383 352
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	986 000	5 742 334
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	11 464 738	8 685 498
Revenus reportés (note 12)	12	978 687	844 941
Dette à long terme (note 13)	13	42 783 546	38 792 157
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 355 456	2 364 512
	15	58 568 427	56 429 442
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	(33 936 644)	(34 046 090)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	17	129 583 973	127 381 703
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720
Stocks de fournitures	19	377 048	391 606
Autres actifs non financiers (note 17)	20	89 753	123 592
	21	130 574 494	128 420 621
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	22	96 637 850	94 374 531

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
			Redressé note 20
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 263 319	3 676 362
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 645 125	7 694 418
Autres			
-	3	30 603	(8 263)
-	4		
	5	9 939 047	11 362 517
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	144 714	422 047
Autres actifs financiers	7	(69 237)	35 374
Créditeurs et charges à payer	8	2 779 239	785 041
Revenus reportés	9	133 746	416 194
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(9 056)	111 573
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	14 558	(16 671)
Autres actifs non financiers	13	33 840	93 877
	14	12 966 851	13 209 952
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 9 921 191 )	( 12 287 477 )
Produit de cession	16	43 192	9 576
	17	(9 877 999)	(12 277 901)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Émission ou acquisition	18	( 74 214 )	( 74 214 )
Remboursement ou cession	19	78 098	74 818
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22	3 884	604
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	9 339 448	3 037 902
Remboursement de la dette à long terme	24	( 5 246 827 )	( 5 494 251 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 756 334)	4 722 334
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(101 231)	37 275
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(764 944)	2 303 260
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
	30	2 327 792	3 235 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	8 790 505	5 566 469
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		(11 879)
Solde redressé	33	8 790 505	5 554 590
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>			
	34	11 118 297	8 790 505

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

### 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants:  
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP)  
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)  
Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

#### B) Comptabilité d'exercice

##### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

L'ensemble des éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

##### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés de l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille et autres actifs. Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

##### Placements

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**D) Passifs****Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Passif au titre des sites contaminés**

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût moyen.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 33,33%
Améliorations locatives	10%

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats consolidés et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****Autres actifs non financiers**

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**F) Revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elle sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

RIPRSL

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- - pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : cet allègement doit être renversé d'ici le 31 décembre 2019. Aucune méthode d'amortissement n'a été définie;

- pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

**I) Instruments financiers**

S.O.

**J) Autres éléments****Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**3. Modification de méthodes comptables**

**Comptabilisation de fonds réservé**

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, les sommes accumulées afférentes à ce fonds étaient constatées à titre de fonds réservés :

-Fonds parcs, terrains de jeux ou espaces naturels;

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de revenus reportés. Cette modification comptable a entraîné, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

	Augmentation (diminution)
	\$
<b>État de la situation financière</b>	
Revenus reportés	260 401
Dette nette	260 401
Excédent accumulé	(260 401)
 <b>État des résultats</b>	
Intérêts	(145)
Autres revenus	(244 390)
Gain sur disposition d'actif	<u>(3 987)</u>
Excédent de l'exercice	(248 522)
Excédent accumulé au début de l'exercice	(11 879)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(260 401)

**Comptabilisation de frais reportés**

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation de certains frais reportés. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, les charges afférentes à l'élaboration des rôles triennaux d'évaluation, des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement étaient constatées à titre de frais reportés et étaient amorties sur des périodes variant de trois à cinq ans. Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de charges au moment où elles sont engagées.

Cette modification comptable a entraîné, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

	Augmentation (diminution)
	\$
<b>État de la situation financière</b>	
Frais reportés	(238 982)
Excédent accumulé	(238 982)
 <b>État des résultats</b>	
Évaluation	238 982
Excédent de l'exercice	(238 982)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(238 982)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	93 454	75 469
Placements de portefeuille	2		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	3	1 120 005	1 212 895
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	5 718 480	6 148 801
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	1 664 450	1 509 451
Organismes municipaux	7	2 066 029	1 800 323
Autres			
- Droits de mutations	8	325 082	277 570
- Autres tiers	9	952 568	1 042 288
	10	11 846 614	11 991 328
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 403 061	4 589 483
Organismes municipaux	12		
Autres tiers	13		
	14	4 403 061	4 589 483
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	57 111	63 701
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	16		
Prêts à un fonds d'investissement	17		
Autres			
-	18		
-	19		
	20		
Provision pour moins-value déduite des prêts	21		
<b>Note</b>			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	348 872	352 756
Autres placements	23		
	24	348 872	352 756
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	25		

**Note**

Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2016****2015**

---

est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2016 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>		
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26 (2 355 456)	(2 364 512)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27 ( )	( )
	28 <u>(2 355 456)</u>	<u>(2 364 512)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29 1 213 986	1 373 314
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30	
Régimes à cotisations déterminées	31	
Autres régimes (REER et autres)	32	
Régimes de retraite des élus municipaux	33 64 937	63 996
	34 <u>1 278 923</u>	<u>1 437 310</u>

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »)**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

À moins d'entente différente à cet effet, la Loi prévoit que les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation s'appliquent à compter de l'entente entre les parties ou à la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). À la date de la mise au point définitive du rapport financier, aucune entente n'a été conclue.

**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	35		
Autres	36	1 318 000	1 248 763
	37	1 318 000	1 248 763

**Note**

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnue lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

**10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (2,7% en 2016 et 2,7% en 2015). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	38	6 286 543	4 377 705
Salaires et avantages sociaux	39	1 667 941	1 309 369
Dépôts et retenues de garantie	40	1 414 975	1 022 342
Provision pour contestations d'évaluation	41	28 188	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42		
Frais d'assainissement des sites contaminés	43		
Autres			
- Gouvernement du Québec	44	127 428	95 514
- Gouvernement du Canada	45	17 493	15 519
- Organismes municipaux	46	161 752	88 915
- Intérêts - dette à long terme	47	105 234	128 615
- Autres courus passifs	48	1 655 184	1 647 519
	49	11 464 738	8 685 498

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	50	71 759	76 190
Transferts	51		
Fonds parcs et terrains de jeux	52	392 870	260 401
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55		
Autres			
- Revenus de l'année suivante	56	78 655	89 425
- Carrières, revenu reporté	57	435 403	418 925
-	58		
-	59		
	60	978 687	844 941

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

						<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<b>Taux d'intérêt</b>		<b>Échéance</b>			
		<b>de</b>	<b>à</b>	<b>de</b>	<b>à</b>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	3,22	2017	2041	61	43 021 429	38 911 336
Obligations et billets en monnaies étrangères					62		
Gains (pertes) de change reportés					63		
					64		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					65		
Organismes municipaux					66		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2017	2020	67	114 068	131 541
Autres					68		
					69	43 135 497	39 042 877
Frais reportés liés à la dette à long terme					70	( 351 951 )	( 250 720 )
					71	42 783 546	38 792 157

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2016</b>			
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location-acquisition</b>	<b>Autres</b>				
2017	72	80	10 400 078	88	52 410	97	105	10 452 488
2018	73	81	9 110 493	89	40 111	98	106	9 150 604
2019	74	82	6 603 753	90	17 830	99	107	6 621 583
2020	75	83	5 600 205	91	3 717	100	108	5 603 922
2021	76	84	7 511 150	92		101	109	7 511 150
2022 et +	77	85	3 795 750	93		102	110	3 795 750
	78	86	43 021 429	94	114 068	103	111	43 135 497
Intérêts et frais accessoires				95	( )		112	( )
	79	87	43 021 429	96	114 068	104	113	43 135 497

**Note**

		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	114	(33 936 644)	(34 046 090)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115	( )	( )
Autres	116	( )	( )
	117	(33 936 644)	(34 046 090)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	118	26 072 205	146	1 065 425	173		200	27 137 630
Eaux usées	119	56 942 494	147	1 828 150	174		201	58 770 644
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	120	53 554 308	148	3 528 216	175		202	57 082 524
Autres	121	24 458 414	149	2 431 700	176		203	26 890 114
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	28 722 014	151	333 537	178		205	29 055 551
Améliorations locatives	124	120 295	152	2 911	179		206	123 206
Véhicules	125	7 952 703	153	549 861	180	402 216	207	8 100 348
Ameublement et équipement de bureau	126	3 610 434	154	160 300	181		208	3 770 734
Machinerie, outillage et équipement divers	127	9 544 596	155	229 174	182	52 830	209	9 720 940
Terrains	128	3 366 282	156		183		210	3 366 282
Autres	129	113 065	157		184		211	113 065
	130	<u>214 456 810</u>	158	<u>10 129 274</u>	185	<u>455 046</u>	212	<u>224 131 038</u>
Immobilisations en cours	131	<u>11 460 771</u>	159	<u>(208 083)</u>	186		213	<u>11 252 688</u>
	132	<u>225 917 581</u>	160	<u>9 921 191</u>	187	<u>455 046</u>	214	<u>235 383 726</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	133	12 446 611	161	815 083	188		215	13 261 694
Eaux usées	134	25 114 226	162	1 426 425	189		216	26 540 651
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	135	25 698 773	163	2 135 466	190		217	27 834 239
Autres	136	8 614 571	164	1 262 222	191		218	9 876 793
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	11 655 150	166	988 365	193		220	12 643 515
Améliorations locatives	139	118 459	167	(114)	194		221	118 345
Véhicules	140	4 518 307	168	430 002	195	328 420	222	4 619 889
Ameublement et équipement de bureau	141	2 760 122	169	311 487	196		223	3 071 609
Machinerie, outillage et équipement divers	142	7 511 562	170	273 199	197	52 830	224	7 731 931
Autres	143	98 097	171	2 990	198		225	101 087
	144	<u>98 535 878</u>	172	<u>7 645 125</u>	199	<u>381 250</u>	226	<u>105 799 753</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	145	<u>127 381 703</u>					227	<u>129 583 973</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	228	511 006	231	66 032	233	100 497	235	476 541
Amortissement cumulé	229	(327 734)	232	(67 999)	234	(100 497)	236	(295 236)
Valeur comptable nette	230	<u>183 272</u>					237	<u>181 305</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	238		
Immeubles industriels municipaux	239	523 720	523 720
Autres	240		
	241	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	242		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	243	523 720	523 720
<b>Note</b>			

<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance			
- Assurances, immatricul., etc.	244	89 753	98 560
-	245		
-	246		
Autres			
-	247		
- Plan d'urbanisme	248		25 032
	249	89 753	123 592
<b>Note</b>			

**18. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2016 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en juin 2024, pour une somme totalisant 51 965 269 \$ dont 51 866 296 \$ pour la Ville et 98 973 \$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2017 :	17 817 579 \$
2018 :	6 129 702 \$
2019 :	5 499 586 \$
2020 :	5 205 390 \$
2021 :	5 117 783 \$
2022-2024 :	<u>12 195 229 \$</u>
	51 965 269 \$

**19. Éventualités**

**a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant de 14 744 704 \$ au 31 décembre 2016. Au cours de l'année 2015, le Centre de la culture et du sport a obtenu un prêt pour la construction d'une troisième glace, la Ville garantit le paiement de ce prêt pour un montant maximum de 15 000 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**b) Auto-assurance**

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

**c) Poursuites**

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

**d) Autres**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Voir note 3 - Modification de méthodes comptables

**21. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes incluent dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**22. Instruments financiers**

S.O.

		2016	2015
<b>23. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Encaisse	250	11 118 297	8 790 505
Découvert bancaire	251	( )	( )
<i>Ajouter</i>			
-	252		
-	253		
-	254		
-	255		
<i>Déduire</i>			
-	256	( )	( )
-	257	( )	( )
-	258	( )	( )
-	259	( )	( )
-	260	( )	( )
-	261	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	262	11 118 297	8 790 505

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

263

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**24. Fonds local d'investissement**

	2016	2015
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	264	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	265	
Autres revenus	266	
	267	
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268	
Variation de la provision pour moins-value	269	
	270	
Autres charges	271	
	272	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	273	

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	274		
Placements de portefeuille	275		
Débiteurs	276		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	277		
Provision pour moins-value	278	( )	( )
	279		
	280		
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	281		
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283		
	284		
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	285		

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	286		
Supportant les engagements de prêts	287		
Supportant les garanties de prêts	288		
	289		

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**25. Fonds local de solidarité****2016****2015****RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	290
Revenus sur les prêts aux entreprises	291
Autres revenus	292
	<u>293</u>

**Charges**

Créances douteuses	
Radiation de prêts	294
Variation de la provision pour moins-value	295
	<u>296</u>
Intérêts sur la dette à long terme	297
Autres charges	298
	<u>299</u>

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>300</b>
---	------------

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE****Actifs**

Encaisse	301		
Placements de portefeuille	302		
Débiteurs	303		
Prêts aux entreprises	304		
Provision pour moins-value	305	( )	( )
	<u>306</u>		
	<u>307</u>		

**Passifs**

Créditeurs et charges à payer	308
Revenus reportés	309
Dette à long terme	310
	<u>311</u>

**Solde du Fonds local de solidarité**

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312
Excédent (déficit) non affecté	313
	<u>314</u>

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	315
Supportant les engagements de prêts	316
	<u>317</u>

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**26 Formation de la main d'oeuvre**

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2016, l'investissement minimal devait être de 98 995 \$ et la Ville a dépensé un montant de 207 518 \$. Le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2016 étant de 931 192 \$, il reste au 31 décembre 2016 un solde à reporter sur les années futures de 1 039 715 \$.

---

**27 Fonds de roulement**

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 4 500 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 3 914 411 \$. Le remboursement en capital pour les exercices 2017 à 2021 est de 3 218 681 \$ et pour les années de 2022 à 2026 de 695 730 \$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 234 585 \$.

---



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 4 539 030	4 316 740
Excédent de fonctionnement affecté	2 3 243 472	2 616 897
Réserves financières et fonds réservés	3 1 101 218	969 918
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 1 765 219 ) (	( 1 235 898 )
Financement des investissements en cours	5 (2 347 555)	(6 241 789)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 91 866 904	93 948 663
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	8 96 637 850	94 374 531
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 3 151 324	2 592 654
Organismes contrôlés <sup>1</sup>	10 1 387 706	1 724 086
	11 4 539 030	4 316 740
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Engagements	12 72 147	53 546
- Tournoi de golf	13 6 752	3 949
- Piste cyclable	14 12 535	12 535
- Immobilisations	15 750 507	1 132 507
- Exercice suivant	16 45 355	279 500
- Éventualités	17 600 000	300 000
- Matières résiduelles	18 1 000 000	600 000
-	19	
-	20	
	21 2 487 296	2 382 037
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
- Exercice suivant	22 365 201	234 860
- Projets spéciaux	23 195 488	
- Éventualités	24 195 487	
	25 756 176	234 860
	26 3 243 472	2 616 897
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières		
-	27	
-	28	
-	29	
-	30	
-	31	
	32	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	33 679 043	520 607
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	34 422 175	449 311
Organismes contrôlés	35	
Montant non réservé		
Administration municipale	36	
Organismes contrôlés	37	
Fonds local d'investissement	38	
Fonds local de solidarité	39	
Autres		
-	40	
-	41	
	42 1 101 218	969 918
	43 1 101 218	969 918

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	44 ( 118 387 )	( 128 406 )
Régimes non capitalisés	45 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 ( 150 000 )	( 200 000 )
Autres	47 ( 16 130 )	( 24 954 )
Régimes non capitalisés	48 ( )	( )
	49 ( 284 517 )	( 353 360 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50 ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	51 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52 ( )	( )
Autres		
- RIPRSL	53 ( 874 820 )	( 874 820 )
-	54 ( )	( )
	55 ( 1 159 337 )	( 1 228 180 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	56 ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	57 ( 3 632 )	( 7 718 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	58 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	59 ( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	60 ( )	( )
Autres		
-	61 ( )	( )
-	62 ( )	( )
	63 ( 3 632 )	( 7 718 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	65 ( 80 370 )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 ( )	( )
Autres		
- Bretelle autoroute R-1045	67 ( 682 620 )	( )
-	68 ( )	( )
	69 ( 602 250 )	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	70	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71	
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72	
Autres		
-	73	
	74	
	75 ( 1 765 219 )	( 1 235 898 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	76	388 587	391 724
Investissements à financer	77 (	2 736 142 ) (	6 633 513 )
	78	(2 347 555)	(6 241 789)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
<b>Éléments d'actif</b>			
Immobilisations	79	129 583 973	127 381 703
Propriétés destinées à la revente	80	523 720	523 720
Prêts	81		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82	348 872	352 756
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	83		
	84	130 456 565	128 258 179
<b>Éléments de passif correspondant</b>			
Dette à long terme	85	42 783 546	38 792 157
Frais reportés liés à la dette à long terme	86	351 951	250 720
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	87 (	4 403 061 ) (	4 589 483 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 (	) (	)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 (	142 775 ) (	143 878 )
	90	38 589 661	34 309 516
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91		
	92	38 589 661	34 309 516
	93	91 866 904	93 948 663

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 8,63%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2016, la cotisation de la Ville a été de 10,62% pour les employés cadres et de 9,31% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2014.

**RIPRSL**

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

**Date de la retraite**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du règlement du régime)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

**Créances de rente**

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

**Prestation en cas de cessation de service**

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

**Prestation de décès avant la retraite**

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

**Prestation de décès après la retraite**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:  
La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

**Invalidité**

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**Indexation après la retraite**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:  
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%. (Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

**Règle du 50% (cotisations excédentaires)**

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**Cotisations**

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,35% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,0% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**Cotisation patronale**

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursement payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (2 364 512)	(2 252 939)
Charge de l'exercice	5 ( 1 213 986 )	( 1 373 314 )
Cotisations versées par l'employeur	6 1 223 042	1 261 741
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(2 355 456)</u>	<u>(2 364 512)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 50 170 133	46 439 908
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( <u>52 652 781</u> )	( <u>47 082 647</u> )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (2 482 648)	(642 739)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>1 445 192</u>	<u>(483 773)</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (1 037 456)	(1 126 512)
Provision pour moins-value	13 ( <u>1 318 000</u> )	( <u>1 238 000</u> )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(2 355 456)</u>	<u>(2 364 512)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 <u>50 170 133</u>	<u>46 368 309</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( <u>52 652 781</u> )	( <u>47 082 647</u> )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( <u>2 482 648</u> )	( <u>714 338</u> )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 902 590	1 941 186
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 <u>1 902 590</u>	<u>1 941 186</u>
Cotisations salariales des employés	22 ( 929 102 )	( 956 349 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( <u>973 488</u> )	( <u>984 837</u> )
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 111 648	206 858
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 80 000	53 000
Autres	30	
-	31	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 165 136</u>	<u>1 244 695</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 <u>2 849 427</u>	<u>2 643 896</u>
Rendement espéré des actifs	34 ( <u>2 800 577</u> )	( <u>2 515 277</u> )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>48 850</u>	<u>128 619</u>
Charge de l'exercice	36 <u>1 213 986</u>	<u>1 373 314</u>



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 3 166 708	4 084 464
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 2 800 577 )	( 2 515 277 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 366 131	1 569 187
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (2 408 145)	(378 853)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 499 645	424 101
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 50 072 255	46 642 496
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
Pour la réserve de restructuration	44 492 472	487 659
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 5 208	9 914
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,60 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,13 %	3,13 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,75 %	2,75 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2016	2015
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( )	( )
Charge de l'exercice	60 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ( _____ )	( _____ )	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
	<b>_____</b>	<b>_____</b>	
<b>Informations complémentaires</b>			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	91	
	<b>_____</b>	<b>_____</b>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94  Oui  
 95  Non

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	11	11

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 97	16 295	16 037
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 98	54 915	54 044
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	10 022	9 952
100	64 937	63 996

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**Note**

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**Administration municipale**

Dettes à long terme	1	37 849 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 838 144
Activités de fonctionnement à financer	3	682 620
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	422 175
Débiteurs	8	4 403 061
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	299
Autres		
-	12	
-	13	

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	36 544 229
---	----	------------

---

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	5 104 126
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	41 648 355
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	17	325 989
Communauté métropolitaine	18	182 017
Autres organismes	19	

---

Endettement total net à long terme	20	42 156 361
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	42 156 361
---	----	------------

---

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
---	----	--

---

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>TAXES</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	24 446 330	24 427 220	24 427 220	23 417 867
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	3 714 592	3 721 083	3 721 083	3 993 877
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	659 334	653 239	653 239	761 887
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	28 820 256	28 801 542	28 801 542	28 173 631
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	1 939 619	1 968 673	1 968 673	2 840 376
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	1 069 322	1 071 076	1 071 076	
Matières résiduelles	13	2 946 906	2 950 321	2 950 321	2 909 572
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	127 200	130 755	130 755	122 206
Service de la dette	18	219 901	219 901	219 901	312 397
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	6 302 948	6 340 726	6 340 726	6 184 551
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	6 302 948	6 340 726	6 340 726	6 184 551
	26	35 123 204	35 142 268	35 142 268	34 358 182

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	338	327	161
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	317	317	317
	31	655	644	478
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	60 766	60 742	60 945
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	469 137	510 528	457 384
	35	529 903	571 270	518 329
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	530 558	571 914	518 807
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	30 775	30 846	15 244
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	30 775	30 846	15 244
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	561 333	602 760	534 051



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TRANSFERTS</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54	15 000	7 123	9 028
Sécurité civile	55			
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	187 638	50 821	50 873
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60	1 183 686	1 232 046	1 185 288
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	110 539	34 891	37 345
Traitement des eaux usées	69	1 293	1 293	1 347
Réseaux d'égout	70	99 064	101 823	100 535
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	477	557	868
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	154 420	50 994	31 832
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	291 247	108 682	127 718
Autres	88	11 247	2 112	4 481
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	2 054 611	1 590 342	1 549 315

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2016	2016	2016	2015
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	1 452 150	1 007 155	1 007 155
Enlèvement de la neige	97			655 784
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99	256 275	(24 649)	(24 649)
Transport adapté	100			12 888
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	518 050	281 940	281 940
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109	1 290 800	354 353	354 353
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125		351 904	406 577
Activités culturelles				211 020
Bibliothèques	126	45 000	45 000	45 000
Autres	127			
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	3 562 275	2 015 703	2 070 376
				1 609 748

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	421 522	424 475	424 475
Fonds de développement des territoires	135			459 840
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136			
Autres	137		9 235	9 235
	138	421 522	433 710	433 710
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	6 038 408	4 039 755	4 094 428
				3 618 903

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	299 144	301 462	256 979
Sécurité incendie	145	12 000	23 549	23 549
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	311 144	325 011	280 528
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		3 778	3 778
Autres	153			
	154		3 778	3 778
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	20 206	21 213	13 259
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	20 206	21 213	13 259
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176	106 415	114 481	114 481
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179	106 415	114 481	114 481
Réseau d'électricité	180			
	181	437 765	464 483	412 046

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2015</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	116 365	145 746	121 974
Sécurité publique	183	15 660	36 088	148 837
Transport				
Réseau routier	184	127 891	154 597	134 320
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185	2 047 825	2 055 727	2 006 458
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	38 738	62 863	80 364
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	43 050	34 473	48 576
Loisirs et culture	193	813 962	798 711	843 658
Réseau d'électricité	194			
	195	3 203 491	3 288 205	3 384 187
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	3 641 256	3 752 688	3 727 980
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	64 500	106 007	36 238
Droits de mutation immobilière	198	1 400 000	1 847 033	1 882 847
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 464 500	1 953 040	1 919 085
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	222 350	236 628	947 570
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	203			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	204	170 000	263 239	279 524
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		(35 795)	4 276
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208	4 210 000	520 312	1 045 911
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres contributions	211		24 317	
Autres	212	1 188 673	1 138 548	1 128 700
	213	5 398 673	1 647 382	2 178 887
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	214			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	1 007 452	993 220	63 928	1 057 148	1 057 148	1 010 984
Greffe et application de la loi	2	647 118	556 218	35 801	592 019	592 019	514 809
Gestion financière et administrative	3	2 197 913	2 147 446	138 220	2 285 666	2 285 666	2 249 037
Évaluation	4	490 533	615 131		615 131	615 131	634 927
Gestion du personnel	5	495 016	470 587	30 289	500 876	500 876	378 011
Autres							
-	6	1 980 829	1 499 282	96 501	1 595 783	1 595 783	1 515 211
-	7						
	8	6 818 861	6 281 884	364 739	6 646 623	6 646 623	6 302 979
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	5 117 879	5 134 938	61 062	5 196 000	5 918 729	5 596 852
Sécurité incendie	10	1 429 219	1 591 604	343 869	1 935 473	1 935 473	1 818 953
Sécurité civile	11						3 224
Autres	12	477 860	516 540		516 540	516 540	450 558
	13	7 024 958	7 243 082	404 931	7 648 013	8 370 742	7 869 587
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 883 651	2 582 634	2 455 693	5 038 327	5 038 327	4 395 651
Enlèvement de la neige	15	1 039 647	974 469	113 470	1 087 939	1 087 939	1 025 460
Éclairage des rues	16	231 344	270 162	285 211	555 373	555 373	522 032
Circulation et stationnement	17	236 346	223 543		223 543	223 543	215 852
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 849 635	5 168 829	9 032	5 177 861	5 177 861	5 286 184
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	9 240 623	9 219 637	2 863 406	12 083 043	12 083 043	11 445 179

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 336 735	1 336 720		1 336 720	1 113 977	722 534
Réseau de distribution de l'eau potable	24	587 549	668 273	726 597	1 394 870	1 690 540	1 574 666
Traitement des eaux usées	25	820 896	815 909	145 651	961 560	961 560	625 224
Réseaux d'égout	26	703 039	565 264	1 333 125	1 898 389	1 898 389	1 773 871
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	765 742	761 227		761 227	761 227	949 338
Élimination	28	806 879	804 874		804 874	804 874	816 488
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	617 367	620 175		620 175	620 175	627 332
Tri et conditionnement	30	567 303	560 052		560 052	560 052	642 242
Matières organiques							
Collecte et transport	31	236 000	195 587		195 587	195 587	
Traitement	32						
Matériaux secs	33	82 217	53 718		53 718	53 718	58 588
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	28 488	28 488		28 488	28 488	28 491
Protection de l'environnement	38	126 628	117 892	2 632	120 524	120 524	92 266
Autres	39						
	40	6 678 843	6 528 179	2 208 005	8 736 184	8 809 111	7 911 040
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	41	247 163	251 364		251 364	251 364	246 913
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	15 433	15 188		15 188	15 188	16 059
	44	262 596	266 552		266 552	266 552	262 972
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 076 352	1 081 156	26 147	1 107 303	1 107 303	965 649
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	5 000	1 000		1 000	1 000	500
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	117 277	118 171		118 171	118 171	135 975
Tourisme	49						
Autres	50	58 810	51 414		51 414	51 414	65 110
Autres	51	11 550	7 070		7 070	7 070	22 435
	52	1 268 989	1 258 811	26 147	1 284 958	1 284 958	1 189 669

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	806 026	750 990	109 832	860 822	1 054 633	925 884
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 105 652	1 020 675		1 020 675	1 020 675	938 767
Piscines, plages et ports de plaisance	55	572 409	573 744		573 744	573 744	576 206
Parcs et terrains de jeux	56	2 137 139	2 021 718	836 781	2 858 499	2 858 499	2 790 703
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	114 192	142 363		142 363	142 363	111 999
Autres	59	24 603	18 905		18 905	18 905	3 177
	60	4 760 021	4 528 395	946 613	5 475 008	5 668 819	5 346 736
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	533 905	502 210	69 279	571 489	571 489	544 563
Bibliothèques	62	1 309 791	1 275 461	146 555	1 422 016	1 422 016	1 401 533
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	365 823	355 119		355 119	355 119	337 077
	66	2 209 519	2 132 790	215 834	2 348 624	2 348 624	2 283 173
	67	6 969 540	6 661 185	1 162 447	7 823 632	8 017 443	7 629 909
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>							
68							
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 066 698	866 005		866 005	955 208	1 031 079
Autres frais	70	120 954	106 534		106 534	106 534	117 551
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	4 000	6 000		6 000	46 431	127 421
Autres	72					32	434
	73	1 191 652	978 539		978 539	1 108 205	1 276 485
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>							
74							
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>							
75		6 897 119	7 029 675	( 7 029 675 )			



## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Rémunération des élus	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	40
Taux des taxes	41
Questionnaire	43

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

### **Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

*Raymond Chabert Gauthier, s.e.n.c.r.l*

Brossard  
Le 24 avril 2017

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2017-04-24

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>35 170 456</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	28 188
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>28 188</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u><u>35 142 268</u></u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes		1	35 142 268
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	28 188
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>35 170 456</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 984 160	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	130 755	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>4 114 915</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>31 055 541</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	1	3 678 895 800
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	2	3 685 556 100
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	3 682 225 950

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	31 055 541
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	3 682 225 950
<b>Taux global de taxation réel de 2016</b>	6	<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> , <input type="text" value="8"/> <input type="text" value="4"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="4"/> / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 009 100	520 410	740 703
Usines de traitement de l'eau potable	2			(751 499)
Usines et bassins d'épuration	3		121 281	305 114
Conduites d'égout	4	4 133 100	1 401 083	1 027 426
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 912 280	4 105 484	2 366 258
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	315 760	758 882	446 285
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	763 615	1 286 180	713 083
Autres infrastructures	11		513 854	571 864
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	702 430	301 470	774 312
Édifices communautaires et récréatifs	14	182 000	16 347	4 064 818
Améliorations locatives	15		3 448	554
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	515 000	483 830	705 783
Ameublement et équipement de bureau	18	230 350	117 815	248 491
Machinerie, outillage et équipement divers	19	336 625	62 684	930 027
Terrains	20			138 852
Autres	21	335 273		5 406
	22	13 435 533	9 689 320	12 287 477

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		399 303	422 323
Usines de traitement de l'eau potable	24			(751 499)
Usines et bassins d'épuration	25		121 281	305 114
Conduites d'égout	26		689 699	1 027 426
Autres infrastructures	27		6 516 487	4 097 490
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28		121 107	318 380
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		711 384	
Autres infrastructures	32		147 913	
Autres immobilisations	33		982 146	6 868 243
	34		9 689 320	12 287 477

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	38 911 336	9 304 000	5 193 907	43 021 429
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	131 541	37 570	55 043	114 068
Autres	6				
	7	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	449 311	80 370	27 136	502 545
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	6 990 404	680 490	1 393 076	6 277 818
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	27 013 679	8 097 594	3 159 200	31 952 073
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	34 453 394	8 858 454	4 579 412	38 732 436
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
	26	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497
Dette en cours de refinancement	27	( )		( )	( )
Reclassement / Redressement	28				
	29	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497

**Note**

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>Administration générale</b>					
	Greffe et application de la loi	1	131 341	154 318	62 045
	Évaluation	2			
	Autres	3	379 412	315 109	320 986
<b>Sécurité publique</b>					
	Police	4	4 858 105	4 861 660	
	Sécurité incendie	5	18 305	18 305	17 376
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
<b>Transport</b>					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	121 207	84 509	169 136
	Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>					
	Eau et égout	11	1 336 715	1 336 715	
	Matières résiduelles	12	2 983 460	2 932 479	3 027 249
	Cours d'eau	13	28 488	28 488	28 491
	Protection de l'environnement	14	11 335	11 528	12 961
	Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>					
	Logement social	16	247 163	251 364	246 913
	Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	89 924	90 107	62 897
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20	117 277	118 171	135 975
	Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>					
	Activités récréatives	22	62 249	62 249	
	Activités culturelles	23	208 932	212 484	180 979
<b>Réseau d'électricité</b>					
		24			
		25	10 593 913	10 477 486	4 265 008

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	31,00	35,00	57 317,00	3 014 659	750 102	3 764 761
Professionnels	2						
Cols blancs	3	62,00	35,00	116 181,00	2 816 572	811 134	3 627 706
Cols bleus	4	66,00	40,00	134 137,00	3 241 637	865 782	4 107 419
Policiers	5						
Pompiers	6	11,00	40,00	15 945,00	598 090	87 075	685 165
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	170,00		323 580,00	9 670 958	2 514 093	12 185 051
Élus	9	9,00			380 677	102 286	482 963
	10	179,00			10 051 635	2 616 379	12 668 014

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11	1 232 046	(24 649)			1 207 397
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	34 891	82 326	199 614		316 831
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15	58 589	103 471	250 882		412 942
Autres	16	208 543	348 290	821 181	724 571	2 102 585
	17	1 534 069	509 438	1 271 677	724 571	4 039 755

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement		+	Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
<b>Administration générale</b>																
Grefte et application de la loi	1	556 218	27		35 801	53		592 019	79		105	592 019	131			
Évaluation	2	615 131	28			54		615 131	80		106	615 131	132			
Autres	3	5 110 535	29		328 938	55		5 439 473	81	145 746	107	5 293 727	133		8 214	
	4	6 281 884	30		364 739	56		6 646 623	82	145 746	108	6 500 877	134		8 214	
<b>Sécurité publique</b>																
Police	5	5 134 938	31		61 062	57		5 196 000	83	301 462	109	4 894 538	135		3	
Sécurité incendie	6	1 591 604	32		343 869	58		1 935 473	84	59 637	110	1 875 836	136		8 228	
Sécurité civile	7		33			59			85		111		137			
Autres	8	516 540	34			60		516 540	86		112	516 540	138			
	9	7 243 082	35		404 931	61		7 648 013	87	361 099	113	7 286 914	139		8 231	
<b>Transport</b>																
Réseau routier																
Voirie municipale	10	2 582 634	36		2 455 693	62		5 038 327	88	73 553	114	4 964 774	140		396 394	
Enlèvement de la neige	11	974 469	37		113 470	63		1 087 939	89	81 044	115	1 006 895	141			
Autres	12	493 705	38		285 211	64		778 916	90		116	778 916	142		47 682	
Transport collectif	13	5 168 829	39		9 032	65		5 177 861	91	2 059 505	117	3 118 356	143		95	
Autres	14		40			66			92		118		144			
	15	9 219 637	41		2 863 406	67		12 083 043	93	2 214 102	119	9 868 941	145		444 171	
<b>Hygiène du milieu</b>																
Eau et égout																
Approvisionnement et traitement de l'eau potable																
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 336 720	42			68		1 336 720	94		120	1 336 720	146			
Traitement des eaux usées	17	668 273	43		726 597	69		1 394 870	95	73 651	121	1 321 219	147		82 926	
Réseaux d'égout	18	815 909	44		145 651	70		961 560	96		122	961 560	148		101 430	
Matières résiduelles	19	565 264	45		1 333 125	71		1 898 389	97	7 753	123	1 890 636	149		194 839	
Déchets domestiques et assimilés																
Matières recyclables	20	1 566 101	46			72		1 566 101	98	2 520	124	1 563 581	150			
Autres	21	1 429 532	47			73		1 429 532	99		125	1 429 532	151			
	22		48			74			100		126		152		35	
Cours d'eau	23	28 488	49			75		28 488	101		127	28 488	153			
Protection de l'environnement	24	117 892	50		2 632	76		120 524	102	152	128	120 372	154			
Autres	25		51			77			103		129		155			
	26	6 528 179	52		2 208 005	78		8 736 184	104	84 076	130	8 652 108	156		379 230	

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	251 364	172		187	251 364	202		217	251 364	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	15 188	174		189	15 188	204		219	15 188	234	
	160	266 552	175		190	266 552	205		220	266 552	235	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	1 081 156	176	26 147	191	1 107 303	206	34 473	221	1 072 830	236	179
Rénovation urbaine	162	1 000	177		192	1 000	207		222	1 000	237	624
Promotion et développement économique	163	169 585	178		193	169 585	208		223	169 585	238	5 590
Autres	164	7 070	179		194	7 070	209		224	7 070	239	
	165	1 258 811	180	26 147	195	1 284 958	210	34 473	225	1 250 485	240	6 393
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	4 528 395	181	946 613	196	5 475 008	211	818 401	226	4 656 607	241	107 038
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 275 461	182	146 555	197	1 422 016	212	14 444	227	1 407 572	242	24 280
Autres	168	857 329	183	69 279	198	926 608	213	80 347	228	846 261	243	982
	169	6 661 185	184	1 162 447	199	7 823 632	214	913 192	229	6 910 440	244	132 300
<b>Réseau d'électricité</b>												
	170		185		200		215		230		245	
	171	37 459 330	186	7 029 675	201	44 489 005	216	3 752 688	231	40 736 317	246	978 539

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

		2016	2015
<b>Rémunération</b>	1	86 312	1 717
<b>Charges sociales</b>	2	18 744	429
<b>Biens et services</b>	3	9 577 115	7 226 170
<b>Frais de financement</b>	4	7 149	5 213
<b>Autres</b>	5		
	6	9 689 320	7 233 529

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		2016	2015
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	2 831 636	2 203 580
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	(238 982)	
Solde redressé au début de l'exercice	3	2 592 654	2 203 580
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 643 072	2 484 529
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(82 625)	(333 000)
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 801 777)	(1 612 455)
Réserves financières et fonds réservés	8	(200 000)	(150 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	558 670	389 074
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	3 151 324	2 592 654
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	2 382 037	1 789 081
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	2 382 037	1 789 081
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(814 518)	(986 699)
Activités d'investissement	17	(882 000)	(32 800)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 801 777	1 612 455
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	105 259	592 956
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	2 487 296	2 382 037
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	894 449	617 154
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(11 879)
Solde redressé au début de l'exercice	25	894 449	605 275
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	890 684	697 776
Activités d'investissement	27	(977 369)	(558 602)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	200 000	150 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	113 315	289 174
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	1 007 764	894 449



**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		2016	2015
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 1 140 538 )	( 1 628 280 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		135 640
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 1 140 538 )	( 1 492 640 )
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement - Augmentation	35	( 62 000 )	( 345 000 )
Activités de fonctionnement - Diminution	36	4 086	7 252
Financement à long terme des activités de fonctionnement	37	( 682 620 )	( 150 )
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	38		
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	39	( 1 757 072 )	( 1 140 538 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	40	(1 901 222)	(440 503)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41		
Solde redressé au début de l'exercice	42	(1 901 222)	(440 503)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	43	(548 335)	(1 460 719)
<b>Virements</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44		
Excédent de fonctionnement affecté	45		
Réserves financières et fonds réservés	46		
	47	(548 335)	(1 460 719)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	48	(2 449 557)	(1 901 222)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Solde au début de l'exercice	49	84 233 708	78 601 679
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50		2 880 953
Solde redressé au début de l'exercice	51	84 233 708	81 482 632
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Affectations et virements</b>			
Activités de fonctionnement	52		
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Financement à long terme des activités d'investissement	54	( 4 320 884 )	( 2 378 153 )
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités d'investissement	55	4 296 759	4 672 262
Variation résiduelle de l'exercice	56	2 581 966	456 967
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	57	86 791 549	84 233 708

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>4 300 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>R-1179</u>	<u>200 000</u>
	5	<u>4 500 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u><u>4 500 000</u></u>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	) (	) (
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>			
	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (	) (	) (
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25 (	) (	) (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>			
	33		

**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	[ 0 ] , [ 5 ] [ 5 ] [ 4 ] [ 0 ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	[ 0 ] , [ 5 ] [ 7 ] [ 0 ] [ 0 ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	[ 1 ] , [ 5 ] [ 5 ] [ 2 ] [ 0 ] \$
Catégorie des immeubles industriels	5	[ 1 ] , [ 6 ] [ 7 ] [ 8 ] [ 0 ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	[ 1 ] , [ 1 ] [ 0 ] [ 8 ] [ 0 ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	[ 0 ] , [ 5 ] [ 5 ] [ 4 ] [ 0 ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	12	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	19	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	26	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	1 3 5  ,  0 0	\$
Égout	2	,	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	9 1  ,  0 0	\$
Matières résiduelles	5	2 5 2  ,  0 0	\$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | | , | | | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe de secteur - service dette aqueduc	,0020	1	
Taxe de secteur - service dette - égouts	,0170	1	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordures		7	Conteneur - commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2016	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	198 108	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité applique-t-elle les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	28 <input type="checkbox"/>	29 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018			
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2016	30		
Facteur comparatif de 2016	31		
Valeur uniformisée	32		
12. Avez-vous reçu au cours de l'exercice ou êtes-vous en droit de recevoir pour cet exercice une subvention relative au <i>Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local</i> (PAERRL) de la part du MTMDET?	33 <input type="checkbox"/>	34 <input checked="" type="checkbox"/>	
Montant de l'aide financière reçue	35	\$	
Total des frais encourus admissibles au PAERRL :			
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)	36	\$	
b) Dépenses d'investissement	37	\$	
c) Total des frais encourus admissibles	38	\$	
d) Description des dépenses d'investissement :			
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des <b>routes locales de niveaux 1 et 2</b> :			
a) Numéro de la résolution	39		
b) Date d'adoption de la résolution	40		
Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, fournissez-en les justifications :			

### **Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017**



## TABLE DES MATIÈRES

	<b><u>PAGE</u></b>
<b>Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017</b>	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	25 516 305
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	3 185 848
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	647 761
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	29 349 914

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	2 073 479
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	1 193 706
Matières résiduelles	13	2 555 752
Autres		
-	14	
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	124 800
Service de la dette	18	189 849
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	6 137 586
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	6 137 586
	26	35 487 500

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	18
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	317
	5	335

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	60 741
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	507 173
	9	567 914

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	568 249

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	15	31 497
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	31 497

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	599 746

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
<b>Taxes générales</b>							
Taxe foncière générale (taux unique)	1 .....	X 2 ..... /100\$	3 .....				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4    3 071 286 800	X 5    0,5803 /100\$	6    17 822 678				
Immeubles de 6 logements ou plus	7    173 454 500	X 8    0,5969 /100\$	9    1 035 350				
Immeubles non résidentiels	10   334 427 900	X 11   1,5985 /100\$	12   5 345 830				
Immeubles industriels	13    56 039 700	X 14   1,7279 /100\$	15    968 310				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16 .....	X 17 ..... /100\$	18 .....				
Autres	19    7 533 300	X 20   1,1606 /100\$	21    87 431				
Immeubles agricoles	22    44 581 400	X 23   0,5803 /100\$	24    258 706				
<b>Total</b>			25    25 518 305	26 (            )	27 (            )	28    (2 000)	29    25 516 305
<b>Taxes spéciales</b>							
Service de la dette (taux unique)	30    3 687 323 600	X 31    0,0864 /100\$	32    3 185 848				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33 .....	X 34 ..... /100\$	35 .....				
Immeubles de 6 logements ou plus	36 .....	X 37 ..... /100\$	38 .....				
Immeubles non résidentiels	39 .....	X 40 ..... /100\$	41 .....				
Immeubles industriels	42 .....	X 43 ..... /100\$	44 .....				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45 .....	X 46 ..... /100\$	47 .....				
Autres	48 .....	X 49 ..... /100\$	50 .....				
Immeubles agricoles	51 .....	X 52 ..... /100\$	53 .....				
<b>Total</b>			54    3 185 848	55 (            )	56 (            )	57	58    3 185 848

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>				
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>											
<b>Taxes générales</b>											
Taxes spéciales											
Activités de fonctionnement (taux unique) 1 .....	X	2 .....	/100\$ 3 .....								
Activités de fonctionnement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 4 .....	X	5 .....	/100\$ 6 .....								
Immeubles de 6 logements ou plus 7 .....	X	8 .....	/100\$ 9 .....								
Immeubles non résidentiels 10 .....	X	11 .....	/100\$ 12 .....								
Immeubles industriels 13 .....	X	14 .....	/100\$ 15 .....								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 16 .....	X	17 .....	/100\$ 18 .....								
Autres 19 .....	X	20 .....	/100\$ 21 .....								
Immeubles agricoles 22 .....	X	23 .....	/100\$ 24 .....								
<b>Total</b> .....			25 .....					26 ( .....	) 27 ( .....	) 28 .....	29 .....
Taxes spéciales											
Activités d'investissement (taux unique) 30 .....	X	31 .....	/100\$ 32 .....								
Activités d'investissement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 33 .....	X	34 .....	/100\$ 35 .....								
Immeubles de 6 logements ou plus 36 .....	X	37 .....	/100\$ 38 .....								
Immeubles non résidentiels 39 .....	X	40 .....	/100\$ 41 .....								
Immeubles industriels 42 .....	X	43 .....	/100\$ 44 .....								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 45 .....	X	46 .....	/100\$ 47 .....								
Autres 48 .....	X	49 .....	/100\$ 50 .....								
Immeubles agricoles 51 .....	X	52 .....	/100\$ 53 .....								
<b>Total</b> .....			54 .....					55 ( .....	) 56 ( .....	) 57 .....	58 .....
	<u>Valeur locative imposable</u>										
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b> 59 .....	X	60 .....	% 61 .....	62 ( .....	) 63 ( .....	) 64 .....	65 .....				

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(montant fixe)

**Par unité de logement**

Eau	1	1   4   5   , 0   0   \$
Égout	2	,       \$
Eau et égout	3	,       \$
Traitement des eaux usées	4	1   0   1   , 0   0   \$
Matières résiduelles	5	2   2   0   , 0   0   \$

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe de secteur - service dette- aqueduc	0,0020	1	
Taxe de secteur - service dette - égouts	0,0168	1	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordure			Conteneur - Commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
2 - du mètre carré  
3 - du mètre linéaire  
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
6 - % de la valeur locative  
7 - autres (préciser)



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes		1	35 487 500
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	.....
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	.....
<b>Total partiel</b>		4	<u>35 487 500</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		.....
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		.....
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7		4 048 256
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		124 800
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	10	<u>4 173 056</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel</b>		11	<u>31 314 444</u>



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation  
prévisionnel 1 31 314 444

Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les  
revenus de la taxe foncière générale 2 3 687 323 600

**Taux global de taxation prévisionnel de 2017**

(ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 \$

3 

		0
--	--	---

 , 

8	4	9	2
---	---	---	---

 /100 \$

---

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	5 634 776	1 016 728		91 940	1 185 215	297 224
De secteur	2	50 238	8 201		1 417	32 609	1 074
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	46 509	27 524		4 409		386
Autres	5	288 251	32 768			592 803	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	6 019 774	1 085 221		97 766	1 810 627	298 684

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>					
Générales	9	20 095 067	35 605	345 598	28 702 153
De secteur	10	554 115	107		647 761
Autres	11				
<b>Taxes sur une autre base</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	111 021			189 849
Autres	13	4 897 580	11 535		5 822 937
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	25 657 783	47 247	345 598	35 362 700

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de la valeur locative	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	16	209 239 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18	47 387 495 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19	3 458 057 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20	892 091 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21	150 000 \$	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 1580, Chemin du Fer-à-Cheval  
(no) (rue)  
Sainte-Julie J3E 2M1  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 922-7111  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.sainte-julie.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Sylvie Forest, CPA, CA

Téléphone (450) 922-7061  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel sforest@ville.sainte-julie.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 4805 Boulevard Lapinière, bureau 2100  
(no) (rue)  
Brossard J4Z 0G2  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 876-5021  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel vallerand.pierre@rcgt.com

Responsable du dossier Pierre Vallerand, CPA, CA, associé

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
 \_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Sylvie Forest, CPA, CA, trésorière , atteste que le rapport financier consolidé de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2017-05-02 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Sainte-Julie .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de 2 263 319 \$.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de ,8434 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2017-04-20 16:45:48

Date de transmission au Ministère : 2017/05/02